



# Crise du logement: Ca va durer encore longtemps ?

A quelques jours de la trêve hivernale, les expulsions se multiplient... et les files d'attente se rallongent!

Et le droit opposable au logement?  
Il ne change rien, parce que cette loi permet simplement à une personne mal-logée de le signaler à la Justice... Si la commune où vit cette personne affirme qu'elle ne peut pas la loger, sa demande n'aboutit pas !



**Mouvement des  
Jeunes Socialistes**

[www.mjsfrance.org](http://www.mjsfrance.org)

# Se loger est un droit, pas un privilège !

**10 millions de Français sont toujours en situation de mal-logement. En 10 ans, les loyers ont presque doublé.**

Aujourd'hui, de nombreux jeunes, étudiants, chômeurs ou salariés, vivent un vrai parcours du combattant pour se loger. Aujourd'hui, le loyer représente de la moitié aux deux tiers des revenus des plus modestes. Aujourd'hui, la pénurie de logements sociaux amène parfois des personnes qui ont droit à un logement social à attendre plus de 10 ans pour pouvoir en bénéficier.

Aujourd'hui, il manque 500 000 logements en France. Aujourd'hui, avec la hausse des loyers, ce sont des centaines de milliards d'euros qui sont passés des mains des locataires vers celles des propriétaires.

Aujourd'hui, la Droite ne fait rien pour changer ça, pire, quand elle agit, elle est inefficace !

Et demain ?

Demain cette situation s'aggravera, si nous laissons faire le nouveau gouvernement.

La spéculation immobilière a conduit à l'accroissement vertigineux des loyers et des prix de vente dans l'immobilier. Avec la déduction des intérêts d'emprunt immobilier votée cet été, les nouveaux propriétaires vont payer moins d'impôts. Mais cette mesure ne va pas faire de la France un « pays de propriétaires » comme cela a été annoncé pendant la campagne : ceux qui vont en bénéficier ont déjà les moyens d'acheter (au mieux ils le feront plus tôt). Les autres, auxquels les banques refusent d'accorder un prêt immobilier, ne pourront jamais profiter de cette mesure. En plus de cela, comme il y aura plus de personnes souhaitant devenir propriétaires, les vendeurs pourront augmenter leurs prix. L'augmentation des prix de vente dans l'immobilier entraînera logiquement une augmentation des loyers.

Face à ce phénomène, le MJS propose une loi fixant un montant maximum de loyer par type d'appartement et

par zone géographique. Et parce que tout individu doit pouvoir disposer d'un logement décent, nous proposons la mise en place d'un plan massif de construction de logements publics afin de combler le manque de logements sur notre territoire.

Le nouveau gouvernement ne veut pas faire respecter la loi SRU qui oblige les communes importantes à avoir 20% de logements sociaux sur leur territoire. Nicolas Sarkozy a tant de respect pour cette loi que la ville dont il a été le maire, Neuilly, compte moins de 3% de logements sociaux...

Rendons obligatoire l'application de cette loi et augmentons les amendes des communes qui ne la respectent pas. Les fonds récoltés pourront financer de nouveaux logements sociaux. Développons le droit de préemption qui permet aux maires d'être prioritaires pour acheter un logement destiné au logement social. Permettons aux maires de pouvoir réquisitionner les logements vacants, pour les louer à ceux qui en ont besoin.

Un pauvre sur deux a moins de 29 ans. Les jeunes sont les premières victimes du mal-logement. Les garanties exorbitantes exigées par les propriétaires font que lorsqu'on est jeune, se loger devient souvent mission impossible.

Engageons un plan massif de construction de logements étudiants dans les villes universitaires où plus de la moitié des boursiers ne peut accéder aux résidences étudiantes. Tous les étudiants et les jeunes actifs doivent pouvoir bénéficier du dispositif de cautionnement Locapass, organisme social qui se porte garant et paie la caution des jeunes, qui n'ont plus à avancer d'argent et qui remboursent petit à petit.

Avec Nicolas Sarkozy ce sont les jeunes qui vont trinquer ! Réagissons !



**J'ai entre 15 et 29 ans, je veux construire un autre avenir à gauche**

- Je souhaite rencontrer un responsable dans mon département
- Je souhaite adhérer au MJS

Nom :  
Adresse :  
Code Postal :  
Téléphone :  
Mail :  
Age :

Prénom :

Ville :

Lycéen  Etudiant  Salarié  Chômeur  Autre

A renvoyer au MJS 10 rue de Solferino 75007 Paris  
01 45 56 79 99 [www.mjsfrance.org](http://www.mjsfrance.org)